



Règlement du concours :

A l'occasion des **Rencontres Internationales de la Classe Dehors** à Marseille du 14 au 17 mai 2025, la revue **Topophile** et la **Fabrique des communs pédagogiques** lancent un défi aux **étudiant.es et professionnel.les de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, du design et de l'enseignement** : faire de Marseille une ville récréative où les enfants ont classe dehors 4 jours par semaine !

Alors que de plus en plus d'enseignants adoptent de nouvelles pédagogies et s'évadent le temps d'une journée des 4 murs de l'école pour faire classe dehors à leurs élèves, nous vous proposons de renverser la balance et **d'imaginer un dehors amène où les enfants ont classe 4 jours par semaine.**

Alors que Marseille met en œuvre un grand plan de rénovation et de reconstruction de son bâti scolaire devenu au fil des décennies vétuste et que la ville accueille les prochaines rencontres internationales de la classe dehors, nous vous proposons d'approfondir la réflexion entamée par Marseille sur ses espaces pédagogiques et **de l'élargir à la rue, au quartier et à la ville tout entière.**

« Il est grand temps d'aller voir dehors si l'on s'y trouve ! C'est par le jeu et la découverte que tout enfant apprend, sur lui-même, sur les autres et sur le milieu dans lequel il vit. Tout enfant grandit en éprouvant. Il n'éprouve qu'en expérimentant. Il n'expérimente qu'en jouant. Il ne joue qu'en rêvant. C'est un chercheur d'hors. La sécurité d'un enfant ne peut pas reposer sur une réduction de ses libertés. Il doit ex-sister, sortir de son corps, de sa famille, de son école, précisément pour mieux y revenir, avec ses sens stimulés, son corps entraîné, ses désirs révélés, ses apprentissages confortés, ses amitiés cultivées... » [1]

Sur une idée originale du philosophe de l'urbain Thierry Paquot qui appellent les enfants des « chercheurs d'hors », ce concours d'idées propose de considérer la ville tout entière et non le seul bâtiment scolaire comme espace d'apprentissage. **Ainsi l'école devient une base arrière** où les enfants viennent chaque jour pour mieux en sortir et aller **enquêter, observer, collecter, découvrir, rencontrer, créer, nourrir leur connaissance et leur imagination à l'école du dehors**, de la ville et de la nature.

1. Présentation :

1.1 Les organisateurs

- **Topophile — l'ami-e des lieux | la revue des espaces heureux**

La revue interroge écologiquement notre rapport au monde, aux espaces et aux lieux, aux environnements bâtis et naturels, elle questionne nos manières de bâtir, d'habiter et de penser afin de demeurer pleinement et justement sur la Terre. Elle s'organise autour de trois parties : [Savoir, la revue des idées](#), [Faire, la revue des réalisations](#) & [Rendez-vous, la revue des événements](#).

L'architecture scolaire, l'éducation au milieu et la relation des enfants aux lieux dans lesquels ils évoluent ont fait l'objet de nombreuses publications, toutes en accès libre et gratuit sur topophile.net.

Topophile est une revue électronique indépendante et éditée par une équipe bénévole.

- **La Fabrique des communs pédagogiques :**

La Fabrique des Communs Pédagogiques (FabPéda) est une association qui s'est constituée au début de la crise sanitaire pour venir en appui à la communauté éducative grâce à un travail de mobilisation de communautés et de mise en lien ; de documentation et de partage de ressources libres de droits ; de valorisation de pratiques pédagogiques issues d'horizons variés.

La Fabrique des Communs Pédagogiques a lancé en 2021 le programme Classe dehors pour soutenir les enseignants qui se lancent dans cette pratique.

Ce programme rassemble toutes les actions leviers qui permettent de généraliser et accompagner cette transformation pédagogique majeure.

La Fabpeda est à l'initiative des Rencontres Internationales de la Classe Dehors.



1. Présentation :

1.2 Les rencontres internationales de la Classe Dehors.

Un parc, un square, un jardin, un coin de forêt, un littoral ou une cour végétalisée... Développer massivement la classe dehors dans l'école, au collège, au lycée et à l'université ? **C'est possible, et c'est un enjeu sanitaire, social, pédagogique et écologique !**

Initiées par la Fabrique des Communs Pédagogiques, en partenariat avec l'Académie d'Aix-Marseille, la Ville de Marseille, la Ligue de l'Enseignement et de nombreuses organisations du monde de l'enseignement et de la recherche, de l'éducation populaire, de l'écologie et de la protection du vivant, **les Rencontres internationales de la classe dehors se tiennent du 14 au 17 mai 2025 à Marseille dans un esprit ouvert et convivial.**

Pour cette seconde édition, **l'eau sera l'élément invité d'honneur et l'Italie, le pays invité d'honneur.**

Les rencontres professionnelles des Rencontres Internationales de la Classe Dehors sont un événement dédié aux échanges, à la formation et à la mise en réseau des professionnels. Elles sont conçues pour favoriser l'enrichissement mutuel entre praticiens, chercheurs et autres acteurs impliqués dans l'enseignement en plein air.

La programmation assurée par la Fabrique des Communs Pédagogiques s'appuie sur les propositions des communautés qui se reconnaissent de la classe dehors.

1.3 Faire classe dehors, qu'est-ce que c'est ?

Enseigner dehors désigne une pratique d'enseignement qui se fait de manière régulière dans l'espace naturel et culturel proche de la classe (dans l'enceinte de l'école ou en dehors), de manière interdisciplinaire et en travaillant l'ensemble des domaines d'apprentissage de l'école.

Enseigner dehors à proximité n'est pas à considérer comme une simple sortie scolaire. Faire classe dehors c'est faire classe tout simplement. Enseigner à l'extérieur n'exclut pas l'enseignement à l'intérieur, ni même de considérer que la seule nature qui vaille est loin des centres villes.

Là, à portée de pas, aller à la rencontre de la nature et faire classe : compter, lire, réciter des poésies, écrire, pratiquer des activités physiques et des arts plastiques, chanter, jouer ou toute autre activité compatible avec l'extérieur.

Source : OCCE. Fiche Guide par Crystèle Ferjou, mai 2020





2. Règlement général de participation

2.1 Règles de participation :

Le concours est ouvert aux architectes, paysagistes, urbanistes, designers et professionnels de l'éducation qu'ils ou elles soient étudiantes et déjà diplômées et en activité. Il n'y a pas de limites au nombre de participants par équipe. Les enseignants et leur classe sont encouragés à participer. Une même équipe peut s'inscrire à autant d'échelle qu'elle le souhaite en présentant à chaque fois les attendus par échelle respective.

2.2 Méthode d'analyse du jury :

Le jury est composé d'une dizaine de personnes issues du territoire marseillais et national dont deux élus de la ville de Marseille, des représentants du rectorat, de la ligue de l'enseignement, de l'Ademe, de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires, du CROA, d'un membre de Topophile et de la Fabpéda et de Thierry Paquot.

En cas d'impossibilité pour l'un des membres du jury d'assurer ses fonctions, les organisateurs du concours se réservent la possibilité de désigner une autre personnalité du monde de l'architecture ou de l'éducation en remplacement du membre du jury initialement prévu.

Le jury se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences de règlement du concours.

2.3 Calendrier :

13 janvier 2025 : ouverture aux inscriptions.

1er avril 2025 : fin des questions/réponses.

1er mai 2025 : date limite d'inscription, date de clôture de réceptions des réponses.

14-17 mai 2025 : restitution lors des RICD 25, exposition et séminaire de présentation.

2. Règlement général de participation

2.4 Explication des attendus :

Les propositions peuvent être présentées en français, en italien ou en anglais.

Il s'agit ici d'un concours d'idées sur la classe dehors qui a pour but de nourrir la réflexion collective tant sur le devenir de Marseille que la place des enfants en ville. **Notre attention portera avant toute chose sur l'originalité des idées proposées.**

Nous tenons à préciser les modalités d'attendus transversales qui se présentent de la même manière aux trois échelles :

- 2 panneaux A0 : le contenu dépend de l'échelle, le choix des modes de représentation est laissé à la libre appréciations des candidats.
- Une vidéo de trois minutes : il s'agit ici de faire le récit du projet que vous proposez en l'absence d'une présentation orale effective devant le jury. Il ne s'agit pas d'un support graphique supplémentaire pour le projet mais bien d'un élément explicatif permettant au jury de comprendre votre démarche et les enjeux auxquels vous avez souhaité répondre

Les posters seront dans un premier temps projetés au jury et analysés sur support numérique. Les projets lauréats seront ensuite imprimés sur panneaux A0, il convient donc d'anticiper vos planches sur ce format.

2.5 inscription et contacts :

Inscription obligatoire et gratuite sur le lien ci dessous jusqu'au 1er avril:

<https://airtable.com/app1zBA3aYQhxWNhL/shrknRMcqBH5ZSOFc>

Toutes les questions sont à adresser à l'adresse suivante jusqu'au 1er avril :

alexis.desplats@topophile.net

Le dépôt des pièces se fera sur l'alias suivant avant le 1er mai :

concours.marseille@fabpeda.org



2. Règlement général de participation

2.6 Propriété et engagement.

Propriété intellectuelle : Les participants conservent la propriété intellectuelle de leurs propositions. Toutefois, les organisateurs se réservent le droit de publier ou d'exposer les projets soumis dans le cadre de communications liées au concours.

Engagement des participants : En soumettant un projet, les participants s'engagent à respecter les règles du concours et à garantir l'originalité de leur travail.

2.7 Prix et valorisation

Les lauréats seront récompensés de la manière suivante :

Les présélectionnés par le jury verront leurs planches imprimées et présentées lors des RICD sous forme d'exposition. Cette exposition pourra être itinérante et sera présentée dans divers lieux en lien avec l'architecture, le paysage et le design. Une compilation en vue d'une publication viendra restituer le travail effectué.

Les lauréats pourront présenter leur proposition lors d'un séminaire organisé à la ville. Ils seront aussi invités à présenter leur dispositif lors des RICD 25. Ils pourront co-animer un atelier à destination des professionnels.

Les lauréats recevront une enveloppe permettant la réalisation d'une maquette de leur projet.

Le lauréat de l'échelle S sera mis en relation avec les services de la ville de Marseille en vue d'accompagner la réalisation de son projet.

Prix complémentaire : un prix public des enfants et un prix des enseignants seront organisés lors des Rencontres internationales à Marseille du 14 au 17 juin sur la base de la présélection effectuée par le jury.



3. Echelle et Critères de Sélection des Propositions

3.1 Échelle S : Autour de l'école (Rue et abords Immédiat)

Objectifs : Proposer un équipement, un aménagement ou une micro architecture réalisable avec une démarche pédagogique et de design détaillée (association avec les enfants : écoles, centre de loisir etc., quelle tranche d'âge, quelle forme de participation des enfants, proposer un planning et une méthode; matériaux utilisés, usages proposé) Il s'agit de mettre en cohérence la tranche d'âge des enfants amenés à participer et le public cible pour l'usage de l'équipement/aménagement. Le site est à sélectionner dans les écoles construites ou rénovées cette année par la SPEM : Simone de Beauvoir (3e), Malpassé les Oliviers (13e) Aygalades Oasis (15e), Le site précis de l'aménagement et son étendu autour de l'école sont laissé au libre choix des participants (rue, placette, friche urbaine etc.).

Critères d'évaluation :

- **Pertinence fonctionnelle :** Comment l'aménagement répond-il aux besoins de la classe dehors ? Est-il adapté aux activités pédagogiques et aux usages variés (lecture, observation, jeux éducatifs, classe en groupe) ?
- **Confort et accessibilité :** Les propositions sont-elles conçues pour offrir un confort adapté aux enfants et enseignants (toutes saisons) ? Sont-elles accessibles aux enfants en situation de handicap ?
- **Matériaux et sensibilité:** L'aménagement est-il conçu avec des matériaux locaux bio et géosourcé, du réemploi réusage ? Quel rapport sensoriel propose-t-il aux enfants ?
- **Participation et accompagnement des classes :** Le dispositif participatif et pédagogique proposé est-il réaliste et permet-il la participation active des enfants en conception et/ou en construction ?
- **Sécurité :** L'espace extérieur proposé permet-il une mise à distance de la voiture? Est-il accueillant et facile d'accès aux piétons et aux mobilités douces?

Attendus :

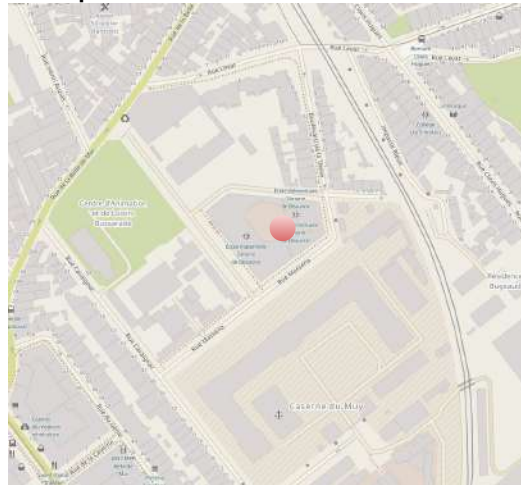
- Deux planches A0, présentant le design de l'objet mais aussi sa mise en oeuvre technique et pédagogique.
- Une vidéo de 3 mins (simple) présentant le projet à destination du jury.





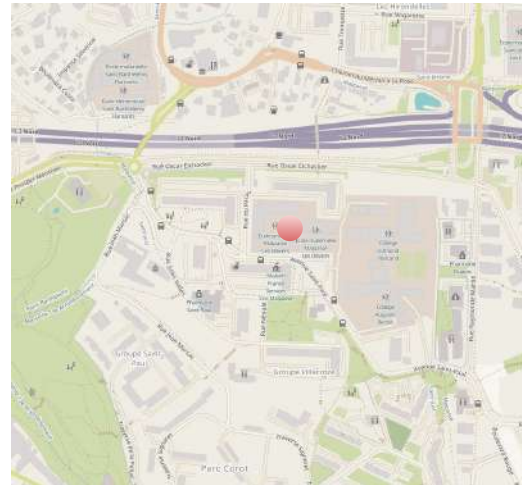
3.2 Annexes : Sites Echelle S

Ecole Simone de Beauvoir 3ème arrondissement rue Massenat livrée en septembre 2024. **Quartier urbain en cours de requalification.**



<https://www.spem-ecoles.fr/marceau>

Ecole Malpassé les Oliviers 13ème arrondissement rue Massenat livrée en septembre 2024. **Quartier de grand ensemble.**



<https://www.spem-ecoles.fr/malpassé>

Groupe scolaire Aygalades-Oasis, 15ème arrondissement livré en septembre 2024. Boulevard de la Padouane. **Quartier d'habitat mixte.**



<https://www.spem-ecoles.fr/aygalades>

3. Echelle et Critères de Sélection des Propositions

3.2 Échelle L : Quartier

Objectifs : À cette échelle, l'objectif est d'étendre l'espace éducatif au-delà des murs de l'école et des rues adjacentes en tissant des liens entre les établissements scolaires et les parcs, places et espaces publics avoisinants. Le quartier devient ainsi un lieu d'apprentissage élargi, favorisant la rencontre entre les classes et l'urbanisme, l'architecture et le paysage. Les propositions doivent s'appuyer sur une analyse fine de l'existant et répondre aux spécificités des quartiers traversés, notamment :

Les rails entre la Belle de Mai et Longchamp : Ces barrières physiques et symboliques peuvent être transformées en opportunités de connexion, en créant des continuités paysagères et éducatives entre ces espaces.

La gare Saint-Charles : Véritable carrefour urbain, ce lieu peut devenir un pivot pour des aménagements éducatifs, renforçant les liens entre quartiers et ouvrant de nouvelles perspectives pour les enfants.

Il ne s'agit pas de choisir un des sites mais bien de penser les liens entre ces trois quartiers de Marseille.

Critères d'évaluation :

- **Connexions locales :** Le projet s'appuie-t-il sur une identification et une valorisation des réseaux locaux (associations, artisans, commerçants, etc.) pour co-construire des solutions adaptées et inclusives ?
- **Limites et franchissement :** Le projet propose-t-il une nouvelle manière de mettre en relation ces trois quartiers et permet-il une transformation des abords de la ligne de chemin de fer ?
- **Approche intégrative :** Le projet propose-t-il des parcours éducatifs, culturels ou sportifs qui renforcent l'identité du quartier tout en favorisant le dialogue entre ses différentes composantes ?
- **Rue aux enfants :** Le projet prend-il en compte les spécificités des rythmes de l'enfance, permet-il aux enfants de se déplacer à travers les mobilités douces ?
- **Quartier des écoles :** Le projet propose-t-il de réunir certaines écoles dans des lieux dédiés permettant des échanges entre les communautés éducatives ?



3. Annexes : site echelle L :

Le site proposé est le suivant :

Des deux côtés des rails de chemin de fer,
De la belle de mai à Longchamp en
passant par la Gare Saint Charles.

Attendus :

- Une planche A0 design (urbain, archi, paysage...)
- Une planche A0 pédagogie et récit
- Une vidéo de 3 mins (simple) présentant le projet à destination du jury.



3. Echelle et Critères de Sélection des Propositions

3.3 Échelle XL : Ville de Marseille

Objectifs : À l'échelle métropolitaine, il s'agit d'imaginer une transformation qui place l'enfant au cœur de Marseille, en la rendant plus éducative, inclusive et résiliente. Les propositions doivent intégrer des parcours thématiques d'apprentissage, valoriser l'accès à l'eau, à la nature et au patrimoine, et envisager des solutions renforçant la résilience climatique, sociale et économique. En répondant aux besoins des enfants, ces projets doivent contribuer à une vision d'ensemble sur 10 ans, où chaque quartier et espace public devient un levier d'éducation et de qualité de vie pour tous.

Critères d'évaluation :

- **Vision globale et cohérence :** Le projet propose-t-il une vision claire et cohérente pour faire de Marseille une "ville récréative" à hauteur d'enfant ?
- **Connectivité des lieux éducatifs :** La proposition favorise-t-elle un réseau de lieux éducatifs interconnectés à travers la ville ? Y a-t-il des itinéraires d'apprentissage (parcs, monuments, musées) faciles d'accès et sûrs ? Quelle est la place donnée aux mobilités douces et aux véhicules intermédiaires ?
- **Innovation :** Le projet apporte-t-il des idées nouvelles dans la manière d'intégrer l'apprentissage en plein air en milieu urbain à l'échelle d'une grande ville ?
- **Impact social et inclusion :** Le projet tient-il compte des diversités sociales et culturelles de Marseille, et propose-t-il des solutions permettant de désenclaver les quartiers les uns par rapport aux autres ?
- **Écologie et résilience :** Comment le projet s'inscrit-il dans les objectifs écologiques de la ville (baisse des îlots de chaleur, aménagements durables) ?

Attendus :

- 2 Planches A0 présentation des idées urbaines et du récit de la ville récréative
- Une vidéo de 3 mins (simple) présentant le projet à destination du jury.



4. Quelques conseils de lecture (en français) :

Livres :

- **Ferjou, C, Fauchier, M**, 2020, *Emmenez les enfants dehors*, Robert Laffont.
- **Hallauer, E (dir.)**, *Travaux d'école. Architecte et design : quand l'expérimentation et la participation transforment l'école*, co-éditions ICI, La Comtesse & Hyperville : <https://www.travauxdecote.com/>
- **Paquot, T (dir.)**, 2015, *La ville récréative. Enfants joueurs et écoles buissonnières*, Infolio, coll. « Archigraphy ».
- **Paquot, T**, 2022, *Pays de l'enfance*, éditions Terre urbaine, coll. « L'esprit des villes ».
- **Tonnuci, F**, 2019, *La ville des enfants: Pour une Irlévolution urbaine*, éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos ».
- **Ward, C**, 2020, *L'enfant dans la ville*, éditions Eterotopia, coll. « Rhizome ».

Articles :

- **Blanguernon, E**, 1920, « Les classes-promenades, ou la découverte du milieu », in *Topophile*, revue numérique, le 12 mai 2024 : <https://topophile.net/savoir/les-classes-promenades-ou-la-decouverte-du-milieu/>
- **Conwentz, H**, 1913, « Les villes et la Nature », in *Topophile*, revue numérique, le 13 novembre 2021 : <https://topophile.net/savoir/les-villes-et-la-nature/>
- **Chombart de Lauwe, M-J**, 1965, « L'enfant et ses besoins dans la cité moderne », in *Topophile*, revue numérique, le 30 septembre 2024 : <https://topophile.net/savoir/l-enfant-et-ses-besoins-dans-la-cite-moderne/>
- **Collectif**, 2020, « La ville des enfants et des jeunes : une ville pour tout.e.s ! », in *Topophile*, revue numérique, le 14 août 2020 : <https://topophile.net/savoir/la-ville-des-enfants-et-des-jeunes-une-ville-pour-tout-e-s/>
- **Collectif**, 2023, « Classe dehors, maintenant ! », in *Topophile*, revue numérique, le 14 mai 2023 : <https://topophile.net/savoir/classe-dehors-maintenant/>
- **Le Cœur, M**, 2011, « La chaire et les gradins », in *Topophile*, revue numérique, le 22 mai 2023 : <https://topophile.net/savoir/la-chaire-et-les-gradins-1-2-des-locaux-indecis/>
- **Paquot, T**, 2023, « La ville récréative », entretien avec Christophe Meunier, in *Strenae*, 23 – 2023 : <https://journals.openedition.org/strenae/10696>
- **Ricard, S & Vuarchex, C**, 2024, « La permanence architecturale pour rénover l'école », entretien avec Martin Paquot, in *Topophile*, revue numérique, le 24 mai 2024 : <https://topophile.net/savoir/la-permanence-architecturale-pour-reparer-lecole/>

Autres :

- **"faire la ville à hauteur d'enfants"** étude de l'ADEME
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-territoires-et-sols/7731-faire-la-taille-pour-des-territoires-a-hauteur-d-enfants.html>
- **UNICEF**, 1989. Convention relative aux droits de l'enfant
Version intégrale : <https://www.unicef.org/sites/default/files/2019-10/convention-droits-enfants-versions-pour-les-enfants.pdf>
Version synthétique : <https://www.unicef.org/sites/default/files/2019-10/convention-droits-enfants-versions-pour-les-enfants.pdf>

A consulter : la Médiathèque de ressources de la Fabpeda : <https://classe-dehors.org/?AffichageActivites>

